PHARMAT
MAINTIEN & SANTÉ À DOMICILE
PARTENAIRE EXCLUSIF DU PHARMACIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES

PROCES VERBAUX DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUIN 2025

.....
.....

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'associé unique décide d'affecter le résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	2 226 291 €
Autres réserves	20 000 000 €
Report à nouveau 2023	1 318 561 €
Résultat disponible	**23 544 852 €**
En dividendes, 44,25 € par action	
Soit pour 25 450 actions	1 126 291 €
En autres réserves	21 000 000 €
En report à nouveau	1 418 561 €
Total égal à	**23 544 852 €**

Si l'associé unique approuve cette proposition d'affectation, un dividende net de 44.25 € par action sera versé. Il sera mis en paiement le 30 septembre 2025.

Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux. Certains contribuables peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt en fonction de leur revenu fiscal de référence déclaré l'avant dernière année précédant le paiement de ces dividendes. L'option, faite sur la déclaration des revenus, pour une imposition du dividende au barème progressif après abattement de 40% reste possible. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû.

Il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2 du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes distribués les trois précédents exercices et la proposition de distribution :

Exercice	Dividende	Revenu éligible à l'abattement légal
2021	100,00	100,00
2022	74,00	74,00
2023	46,00	46,00

.....
.....

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
le 25 juillet 2025

CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN



Pour Copie Certifiée Conforme
Belfort, le 25 juillet 2025
CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN

PHARMAT

Bilan actif

Actif			Au 31/12/2024 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	3 791 576	2 986 571	805 005	829 103
		Fonds commercial (1)	105 647		105 647	105 647
		Autres immobilisations incorporelles	1 158 386		1 158 386	
		Immobilisations incorporelles en cours	351 371		351 371	120 950
		Avances et acomptes				
		TOTAL	5 406 982	2 986 571	2 420 410	1 055 700
	Immobilisations corporelles	Terrains	479 880		479 880	479 880
		Constructions	4 694 800	393 498	4 301 301	4 474 784
		Inst. techniques, mat. out. industriels	28 824 026	18 762 385	10 061 640	9 575 269
		Autres immobilisations corporelles	2 407 302	1 678 677	728 624	830 811
		Immobilisations en cours	3 646 256		3 646 256	2 292 268
		Avances et acomptes				
		TOTAL	40 052 265	20 834 561	19 217 703	17 653 012
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 000		1 000	1 000
		Créances rattachées à des participations	-138		-138	-138
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	39 625		39 625	21 621
		TOTAL	40 486		40 486	22 482
		Total de l'actif immobilisé	45 499 734	23 821 133	21 678 601	18 731 195
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	30 350		30 350	49 823
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	5 419 840		5 419 840	4 976 683
		TOTAL	5 450 190		5 450 190	5 026 506
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	5 548 518	118 451	5 430 067	4 818 707
		Autres créances	765 514		765 514	633 892
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	6 314 033	118 451	6 195 581	5 452 600
	Divers	Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000	1 000 000
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	4 968 984		4 968 984	4 051 203
		TOTAL	5 768 984		5 768 984	5 051 203
Charges constatées d'avance			191 012		191 012	155 070
		Total de l'actif circulant	17 724 221	118 451	17 605 769	15 685 379
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	63 223 955	23 939 584	39 284 371	34 416 575
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			39 625	21 621
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks — Créances clients

EXCO NAXIS

Pour Copie Certifiée Conforme
Belfort, le 25 juillet 2025
CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN

PHARMAT

Bilan passif

	Passif	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 509 000)	509 000	509 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 717	17 717
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	50 900	50 900
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	20 000 000	19 450 000
	Report à nouveau	1 318 561	1 076 757
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	2 226 291	1 962 503
	Situation nette avant répartition	24 122 470	23 066 878
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**24 122 470**	**23 066 878**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques	146 555	121 998
	Provisions pour charges	712 997	892 760
	Total	**859 552**	**1 014 758**
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 990 954	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 273 725	2 447 354
	Total	**6 264 680**	**2 447 354**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 824 542	4 765 425
	Dettes fiscales et sociales	2 916 294	2 893 798
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	296 830	228 360
	Instruments de trésorerie		
	Total	**8 037 667**	**7 887 584**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	14 302 348	10 334 938
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**39 284 371**	**34 416 575**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	3 664 846	2 255 988
	à moins d'un an	10 637 502	8 078 950
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

EXCO NAXIS

PHARMAT

Compte de résultat

					Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			France 23 469 196	23 469 196	22 241 967
	Production vendue : - Biens					
		- Services		22 489 178	22 489 178	20 545 096
	Chiffre d'affaires net			45 958 375	45 958 375	42 787 063
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				38 000	23 100
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				541 088	287 852
	Autres produits				4 510	13 332
				Total	46 541 974	43 111 348
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats			17 538 846	16 491 032
		Variation de stocks			-443 157	-303 313
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			126 565	137 442
		Variation de stocks			19 472	-12 247
	Autres achats et charges externes (3)				8 515 253	7 705 522
	Impôts, taxes et versements assimilés				507 613	396 602
	Salaires et traitements				9 794 658	9 068 442
	Charges sociales				3 480 608	3 283 831
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements		3 434 302	3 388 026
			provisions			47 750
		• sur actif circulant			70 430	48 021
		• pour risques et charges			44 557	52 190
	Autres charges				17 352	52 551
				Total	43 106 504	40 355 852
				Résultat d'exploitation A	3 435 470	2 755 495
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		-138
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					13 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				100 289	58 691
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
				Total	100 289	71 691
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)				172 818	22 221
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
				Total	172 818	22 221
				Résultat financier D	-72 528	49 470
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	3 362 942	2 804 827

Pour Copie Certifiée Conforme
Belfort, le 25 juillet 2025
CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN

PHARMAT

Compte de résultat

			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		500	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		59 872	85 316
	Reprises sur provisions et transferts de charge			5
		Total	60 372	85 321
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 706	2 018
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		172 204	123 999
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	173 910	126 017
	Résultat exceptionnel	F	-113 537	-40 695
Participation des salariés aux résultats		G	260 615	178 195
Impôt sur les bénéfices		H	762 498	623 433
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			2 226 291	1 962 503

(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs

(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs

(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont produits concernant les entités liées
(5) Dont intérêts concernant les entités liées

Edité à partir de Loop V5.31.0

EXCO NAXIS forvis mazars

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de la société

La société exerce une activité de vente et location de matériel médical et paramédical.

Faits caractéristiques de l'exercice

En début d'exercice la société a acquis 100% des titres de la société AP2M et a réalisé en suivant une transmission universelle de patrimoine avec effet comptable au 31/05/2024 et rétroactivité fiscale au 1/1/2024.

La traduction comptable de cette opération est reprise dans le paragraphe relatif aux immobilisations incorporelles.

Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe CERP RRM (Siret : 535 420 533 00015) dont le siège social est situé 36 rue Albert 1er 90 000 BELFORT.

EXCO NAXIS
forvis mazars

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Annexe aux comptes annuels

Fonds commercial

Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Il est composé principalement d'un fonds commercial de vente de matériels et appareils médicaux apporté par la CERP MEDITERRANEE pour un montant de 102 598€ et d'un second fonds commercial de location de matériel médical sur la région nîmoise apporté par la SA OMG pour un montant de 3 049€

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de ses fonds commerciaux n'est pas limité dans le temps. Des tests de dépréciation ont été effectués en comparant la valeur nette comptable des fonds commerciaux à leur valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Pour la vente de matériels et appareils médicaux, le CA réalisé en 2024 s'élève à 11 104 K€ et un taux de valorisation de 10% est retenu. Aucune provision pour dépréciation n'est donc à constater.

Pour la location de matériel médical, le CA réalisé sur l'agence de Nîmes en 2024 s'élève à 794 K€ et un taux de valorisation de 25 % est retenu. Aucune provision pour dépréciation n'est donc à constater.

Autres immobilisations incorporelles

- ⇨ Figure en autres immobilisations corporelles le mali technique dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine de la société AP2M au 31/05/2024, société dont la SA PHARMAT avait préalablement acquis l'intégralité des titres début 2024. Conformément à la règlementation, le mali technique trouvant son origine dans l'opération de TUP de la société AP2M a fait l'objet d'un test de valorisation qui n'a pas révélé d'indice de perte de valeur. Par conséquent aucune dépréciation n'a été constatée au 31.12.24.

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Constructions (composants)	Linéaire	10 à 30 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	7 à 10 ans

Le cas échéant, les amortissements complémentaires résultant de l'application de dispositions fiscales sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en « Provisions réglementées ».

EXCO NAXIS

forvis mazars

Annexe aux comptes annuels

2. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

3. Stocks

Les stocks de matières premières, approvisionnements et marchandises sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode : premier entré, premier sorti (PEPS)]

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les escomptes de règlement sont déduits du coût d'acquisition des stocks de marchandises par l'application d'un abattement d'escompte calculé à l'aide du prorata : total escomptes de l'exercice / total des achats de marchandises de l'exercice.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks et en cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées le cas échéant par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

6. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles génèreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent fait l'objet d'une estimation fiable.

Provision pour indemnités de départ en retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'estimation des engagements de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode des unités de crédit projetés (IAS 19).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 64 ans
- hypothèse de départ : départ volontaire
- taux de charges sociales : 33.12% pour les employés et 44.62% pour les cadres
- augmentation des salaires : 4.82% pour les employés et 3.5% pour les cadres
- taux d'actualisation : 2.8 %
- table de mortalité : INSEE 2014 -2016
- taux de turn-over : turn-over constaté en 2023 chez PHARMAT pour les employés et les cadres

L'enveloppe ainsi calculé des indemnités de départ à la retraite s'élève à 892 760€.

Provision pour médaille du travail

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité),
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille

Au 31/12/2024, cette provision s'élève à 41 555€.

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actif immobilisé

1. État de l'actif immobilisé (brut)

		Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	**3 851 591**	**1 695 497**	**140 107**	**5 406 982**
Immobilisations corporelles					
Terrains		479 880	-	-	479 880
Construction sur sol propre		4 070 965	-	-	4 070 965
Construction sur sol d'autrui		302 349	49 975	-	352 324
Install. générales, agencements et aménag. des constructions		271 511	-	-	271 511
Install. techniques, matériel et outillage industriels		26 143 563	3 651 554	971 091	28 824 026
Install. générales, agencements, aménagements divers		1 116 877	100 744	-	1 217 620
Matériel de transport		22 542	31 815	-	54 357
Matériel de bureau et mobilier informatique		1 084 010	51 315	-	1 135 325
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		2 292 268	1 440 915	86 926	3 646 257
Avances et acomptes		-	-	-	-
	TOTAL III	**35 783 965**	**5 326 318**	**1 058 017**	**40 052 265**
Immobilisations financières					
Participations évaluées par équivalence		-	-	-	-
Autres participations		861	-	-	861
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		21 621	20 005	2 001	39 626
	TOTAL IV	**22 483**	**20 005**	**2 001**	**40 487**
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III+IV)	39 658 039	7 041 820	1 200 124	45 499 734

Annexe aux comptes annuels

Détail des augmentations et diminutions par nature

	◄ Augmentations		Diminutions ►	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	1 695 497	-	140 107
Immobilisations corporelles	-	5 326 318	86 926	971 091
Immobilisations financières	-	20 005	2 001	-
TOTAL	-	7 041 820	88 927	1 111 198

2. Amortissements de l'actif immobilisé

		Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	**2 748 141**	**271 126**	**32 696**	**2 986 571**
Immobilisations corporelles					
Terrains		-	-	-	-
Sur sol propre		129 124	184 213	-	313 336
Sur sol d'autrui		12 055	12 094	-	24 149
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions		28 862	27 151	-	56 013
Installations techniques, matériel et outillage industriels		16 568 294	2 724 410	530 318	18 762 386
Install. générales, agencements, aménagements divers		747 917	81 565	-45 211	874 694
Matériel de transport		8 943	4 508	-7 261	20 712
Matériel de bureau et informatique, mobilier		635 757	129 235	-18 279	783 272
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
	TOTAL III	**18 130 952**	**3 163 176**	**459 567**	**20 834 562**
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III)	20 879 093	3 434 302	492 262	23 821 133

3. Dépréciations de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	47 750	-	47 750	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-

EXCO NAXIS

forvis mazars

Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	47 750	-	47 750	-

4. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amort.	Dépré.	Amort.	Dépré.	
Immobilisations incorporelles	2 795 891	271 126	-	32 696	-	2 986 571
Immobilisations corporelles	18 130 952	3 163 176	-	459 567	-	20 834 562
Immobilisations financières	-		-		-	-
TOTAL	20 926 843	3 434 302	-	492 262	-	23 821 133

5. Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Actif circulant

1. Stocks

Décomposition par catégorie

	A l'ouverture de l'exercice		A la clôture de l'exercice	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Matières premières et approvisionnements	49 823	-	30 351	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et produits finis	-	-	-	-
Marchandises	*4 976 683*	-	*5 419 840*	-

Annexe aux comptes annuels

2. Dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Stocks	-	-	12 881	-
Créances	48 021	-	-	118 451
Autres	-	-	-	-

État des échéances des créances

		Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts (1)		-	-	-
Autres immobilisations financières		39 626	-	39 626
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		60 617	-	60 617
Autres créances clients		5 487 902	5 487 902	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		2 415	2 415	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		46 477	46 477	-
État et autres collectivités publiques	• Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	• Taxe sur la valeur ajoutée	150 230	150 230	-
	• Autres impôts, taxes et vers. ass	-	-	-
	• Divers	6 500	6 500	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		559 892	499 892	60 000
Charges constatées d'avance		**191 013**	**191 013**	-
TOTAL		6 544 672	6 384 429	160 243
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		-		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	

EXCO NAXIS
forvis mazars

Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	658
Autres produits	
Factures à établir	384 734
Rabais/remises/ristournes à obtenir, avoirs à recevoir	489 892
Personnel	-
Sécurité sociale	46 477
État	6 500
Divers	10 000
TOTAL	938 261

Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	191 013		
TOTAL	191 013		

Capitaux propres

1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Situation au début de l'exercice	**25 450**	**509 000**
Mouvements :		
Situation à la fin de l'exercice	25 450	509 000

EXCO NAXIS

forvis mazars

Annexe aux comptes annuels

2. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	509 000	-	-	509 000
Réserves, primes et écarts	19 518 617	550 000	-	20 068 617
Report à nouveau	1 076 758	241 803	-	1 318 561
Résultat	1 962 503	2 226 292	1 962 503	2 226 292
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**23 066 879**	**3 018 095**	**1 962 503**	**24 122 470**

3. Provisions

Provisions

	Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (reprises)	dont reprises utilisées	Fin de l'exercice
Provision pour risques					
Provisions pour litiges	90 000	35 000	20 000		105 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-		-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-		-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-		-
Provisions pour pertes de change	-	-	-		-
Provisions pour pensions et obligations similaires	892 760	-	179 763		712 997
Provisions pour impôts	-	-	-		-
TOTAL I	**982 760**	**35 000**	**199 763**		**817 997**
Provision pour charges					
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-		-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-		-
Provisions pour charges sociales sur congés à payer	-	-	-		-
Autres provisions	31 998	9 557	-		41 555
TOTAL II	**31 998**	**-**	**-**		**754 552**
TOTAL GENERAL (I+II)	**1 014 758**	**44 557**	**199 763**		**859 552**

Annexe aux comptes annuels

Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations	114 987	-	-
Reprises	-260 394	-	-

État des échéances des dettes

		Montant brut	A un an au plus	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées					
Emprunts obligataires convertibles (1)		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	• à 1 an max à l'origine	-	-	-	-
	• à plus d'1 an à l'origine	3 990 955	330 868	1 445 075	2 215 012
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		15 873	11 114	4 759	-
Dettes					
Fournisseurs et comptes rattachés		4 824 543	4 824 543	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 354 744	1 354 744	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 172 681	1 172 681	-	-
État et autres collectivités publiques	• Impôts sur les bénéfices	137 266	137 266	-	-
	• Taxe sur la valeur ajoutée	197 793	197 793	-	-
	• Obligations cautionnées	-	-	-	-
	• Autres impôts, taxes et assimilés	53 811	53 811	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés (2)		2 257 853	189 411	766 313	1 302 129-
Autres dettes		296 831	296 831	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		14 302 348	8 569 060	2 216 147	3 517 141
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 056 117			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		63 778			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture		-			

EXCO NAXIS

forvis mazars

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
Congés à payer	
Congés provisionnés	786 297
Charges sociales provisionnées	302 423
Charges fiscales provisionnées	16 666
Intérêts courus	
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	1 864
Banques	-
Concours bancaires courants	-
Autres charges	
Factures à recevoir	789 157
Rabais/remises/ristournes à accorder, avoirs à établir	289 274
Participation des salariés	260 615
Personnel	294 922
Sécurité sociale	266 588
Autres charges fiscales	5 588
Divers	-
TOTAL	3 024 508

Compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et U.E.	Total
Ventes marchandises	23 469 197	-	23 469 197
Production vendue			
Biens	-	-	-
Services	22 489 179	-	22 489 179
TOTAL	45 958 376	-	45 958 376

Annexe aux comptes annuels

2. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	172 204	
Produits de cession d'éléments d'actif		59 820
Subventions d'investissement virées au résultat		
Divers	1 706	553
TOTAL	173 911	60 373

EXCO NAXIS

forvis mazars

Transactions conclues avec des parties liées

Il n'existe aucune transaction significative non conclue aux conditions normales de marché effectuée par la société avec des parties liées.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements en K€	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnement de la CERP pour l'emprunt BNP de 7000K€ libéré pour 3900K€		3900
Garantie à première demande du Crédit Agricole Alpes provence		200
Garanties d'actif et de passif de la société Holding Pertuis Investissement (siren 810 900 204)		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

EXCO NAXIS

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	62
Employés	215
TOTAL	277

Pour Copie Certifiée Conforme
Belfort, le 25 juillet 2025

CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN

Exco Naxis

6 Rue du Rhône
BP 20072
90002 BELFORT CEDEX
Tél. : 03 84 28 17 16

Lauriane STROCK
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes
associée.

Thibaud GRENARD
Expert-comptable.

PHARMAT

S.A.S. au capital de 509 000 Euros

36 Rue Albert 1er

90 000 BELFORT

R.C.S. BELFORT 325.213. 841

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Associé Unique de la SAS PHARMAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PHARMAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par l'Associé Unique le 21 mars 2025.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- **Contrôle du stock :** participation aux prises d'inventaires physiques sur différents sites. Vérification du respect de la procédure transmise, rapprochement entre le stock définitif et les prises d'inventaires sur sites.

- **Contrôle des immobilisations mise en location** : participation aux prises d'inventaires du matériel de location sur différents sites puis analyse des fichiers informatiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé Unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Belfort, le 30 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
EXCO NAXIS

Madame Lauriane STROCK

Pour Copie Certifiée Conforme
Belfort, le 25 juillet 2025

CERP RHIN-RHONE MEDITERRANEE
Monsieur Marc HOESCHEN